

Péronnas, le 25 mars 2019



Circonscription IEN  
BOURG III

ECOLE  
ELEMENTAIRE  
PUBLIQUE  
LES ERABLES

Affaire suivie par  
Olivier MARTIN  
Téléphone  
04 74 21 40 70

Courriel  
Ce.0011252f@  
ac-lyon.fr

Adresse  
ALLEE DES ERABLES  
01960  
PERONNAS

### **Objet : Compte Rendu du Conseil d'école du 21 mars 2019**

#### **- Profil de l'école et point sur les effectifs pour la rentrée 2019.**

Les estimations ce jour font état des chiffres suivants pour la rentrée de septembre 2019 :

Il y aurait : 50 CP, 55 CE1, 57 CE2, 61 CM1, 52 CM2 soit 275 élèves  
Ceci est une estimation et le nombre d'élèves à la rentrée dépendra aussi du nombre d'arrivées et de départs d'ici cette date.

#### **- Point sur les travaux et aménagements.**

Les services de la mairie continuent l'installation et le raccordement de l'internet et de vidéoprojecteurs dans toutes les classes.

Le matériel informatique est maintenant pris en charge par la grande agglomération (CA3B). Il est à noter qu'il manque des ordinateurs pour le fonctionnement des vidéoprojecteurs dans certaines classes.

#### **- Sorties scolaires et projets divers.**

Les enseignants ont exposé leurs projets.

Il faut noter que les sorties scolaires sont subventionnées par le SOU des écoles laïques. L'association apporte une grande contribution pour tous les projets.

#### **-Centre de Loisirs « le Calypso »**

Monsieur POUSSIN représentant des parents d'élèves énonce plusieurs points à Madame LAFARIE qui représente le centre de loisir de Péronnas. Monsieur POUSSIN souligne la communication tardive concernant les augmentations des tarifs du centre. Selon la responsable, celles-ci font suite à une suppression de subventions de la CAF pour l'association. Cependant Madame LAFARIE transmettra ces remarques au chef de service de l'Association de la Sauvegarde de l'Enfant- à l'Adulte. (ADSEA) qui gère le « Calypso »

Le système de réservation en ligne est dorénavant en place.

Les parents émettent également une remarque sur le système de pénalités de retard.

- **Cantine :**

Un point est évoqué sur le fonctionnement interne de la cantine et de l'intervention des personnels auprès des élèves.

Madame PELISSIER MONNOT souligne le fait qu'il n'y a pas de manque de personnel et que celui-ci est régulièrement formé pour l'encadrement du restaurant scolaire.

- **Plan de mise en sécurité des élèves.**

Plusieurs exercices d'évacuations et de confinements ont déjà eu lieu depuis le début de l'année scolaire.

Il y a deux types d'exercices : « incendie » et « alerte attentat ». Pour ce dernier, les services de mairie vont procéder à l'installation de sonneries supplémentaires. Certaines classes n'entendaient pas le signal lors de l'exercice.

- **Carnaval 2019.**

Celui-ci aura lieu le 2 avril 2019 à partir de 9 heures 30. Le thème principal cette année est : « Les animaux fantastiques ».

- **SOU DES ECOLES.**

Madame MOREL, présidente nous alerte sur le fait que Le SOU des Ecoles rencontre des difficultés concernant le manque de participation des parents aux manifestations et aux ventes proposées.

L'association manque également de bénévoles.

C'est grâce au SOU des écoles et à ses membres bénévoles que les nombreux projets de sorties et autres peuvent avoir lieu.

Il est important que les parents apportent leur soutien même si celui-ci est ponctuel.

Vous trouverez les dates des différentes manifestations du SOU à l'adresse suivante :

**<https://fr-fr.facebook.com/soudesecolesperonnas/>**

. L'école et les enseignants remercient vivement les membres de l'association qui s'investissent pour tous les élèves.

Pour le Conseil d'Ecole, Le Directeur,

Olivier MARTIN



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Ain